

« Co-construire un projet de transition énergétique locale :  
Paroles d'acteurs de l'ESS et de l'énergie des collectivités locales »  
Jeudi 16 juin - Paris

## Mots-clés :

**Production/autoconsommation d'électricité renouvelable**  
**Location par un collectif citoyen de panneaux photovoltaïques**  
**installés sur les toits de bâtiments communaux**



## Origine et présentation de l'initiative

**Production et autoconsommation d'électricité renouvelable grâce à des panneaux photovoltaïques achetés par un collectif citoyen puis loués à la Ville de Lorient, qui prend en charge leur installation.**

Ce projet est né dans le cadre de rencontres de la « boucle énergétique lorientaise » animées par l'agence locale de l'énergie et co-financées par le Conseil régional de Bretagne, qui visent à créer des liens entre le réseau d'acteurs autour de l'énergie (entreprises, collectivités, associations, citoyens, universités...).

Le collectif citoyen s'est monté en prenant la forme d'une SAS « OnCIMè », émanation de l'association « Bretagne Energies Citoyennes ». Outre l'achat puis la location des panneaux photovoltaïques, le collectif citoyen met également en place chaque année des actions d'éducation populaire à l'énergie dans les bâtiments municipaux où les panneaux sont posés (mairie et école de Kersabiec).

## Financement

Suite à un appel d'offres de la mairie de Lorient portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux et sur des actions d'éducation populaire à l'énergie, le collectif citoyen « OnCIMè » a été retenu. Il a ensuite recueilli 40 000 euros de fonds propres pour acheter et donc devenir propriétaire des panneaux photovoltaïques qu'il loue à la Ville de Lorient pour une durée de 15 ans. L'électricité n'est pas vendue mais consommée directement au sein des bâtiments communaux.

## Rôle de la collectivité locale

La Ville de Lorient a eu un rôle d'impulsion de cette initiative par le lancement de son appel d'offres, l'installation des panneaux photovoltaïques et leur location au collectif citoyen. La Ville est d'ailleurs propriétaire du matériel électrique de raccordement.

Cette action s'inscrit dans le cadre des objectifs ambitieux du Plan Climat de la Ville pour 2020 (« 3x30 » sur le patrimoine municipal : -30 % d'émission de GES, + 30 % d'efficacité énergétique, + 30 % d'énergies renouvelables), la Ville souhaitant notamment doubler la quantité de panneaux solaires présents sur les bâtiments municipaux sur la durée du mandat de 2014 à 2020.

## Chiffres clés

Panneaux photovoltaïques financés à 100 % par la SAS « OnCIMè » (40 000 euros de fonds propres), qui compte 66 actionnaires citoyens.

**CONTACT:** Pierre Crépeaux – directeur du service Environnement de la Ville de Lorient  
pcrepeaux@mairie-lorient.fr  
Collectif OnCIMè - [contact@bretagne-energies-citoyennes.org](mailto:contact@bretagne-energies-citoyennes.org)